

Introduction

Ce numéro des *Cahiers du Genre* attire l'attention sur un angle encore peu exploré des recherches sur le temps : la sexuation des temporalités du social.

Un constat de bon sens veut que le temps soit une trame neutre indissociable de toute activité humaine. S'en tenir là est une erreur de perspective naïve car ce qui nous importe, c'est l'affirmation de E. Durkheim pour qui le temps « *est une forme sociale en étroite correspondance avec l'organisation sociale* ».

Le temps est inhérent à l'organisation sociale car c'est un facteur d'ordre. Il est appréhendé sous deux dimensions dans la sociologie des « temporalistes » tels que W. Grossin. : à la fois « gendarme intime », comme N. Elias le qualifie et « gendarme social » sur le plan des régulations contraignantes.

Le temps est plastique, flexible, malléable, multiforme... Il faut dépasser les nomenclatures descriptives savantes qui se sont multipliées à la suite des travaux de G. Gurvitch afin d'aborder les usages des temporalités du social et leurs effets lorsqu'ils s'imposent en tant qu'instruments de régulation.

Ces temporalités qui sont à la base d'un mouvement incessant de hiérarchisation, de discrimination ou d'intégration sont des outils efficaces dont l'objectif est de redéfinir et de relégitimer des règles socialement élaborées en fonction du contexte. Si le temps, sous toutes ses formes, est à l'ordre du jour, c'est que nous vivons une période accélérée de dérégulation.

Les temporalités du social, sous forme de repères concrets ou symboliques, ont en commun de construire, d'adapter, de reconduire des classifications hiérarchisées, des bornes d'interdits, des seuils d'intégration.

Temps salarial et temps familial ont en commun d'être des temps contraints. Leur articulation contribue à légitimer des positionnements discriminants entre les sexes. Pour les femmes, et généralement pour elles seules, cette étroite mise en relation est l'une des bases de la sexuation inégalitaire qui traverse divers champs de recherche, tels celui de la sociologie du travail, de la sociologie de la famille, ou encore de la démographie.

Le temps « en-soi » n'a de matérialité sociologique que lorsqu'il devient une référence impérative visant à conforter des rapports fondamentaux et parmi eux la sexuation des positionnements sociaux, des situations, des comportements et des idéologies.

Le fil transversal des régulations du social relie entre elles des formes temporelles qui ne sont disparates qu'en apparence : séquences d'âge, durées du travail dans les entreprises, calendriers de mise en couple, conciliation temporelle, rythmes juvéniles, vieillissement.

C'est ce qu'illustrent les articles qui suivent. Il faut remercier les auteurs qui ont accepté de réinterpréter leurs matériaux en fonction de cette entrée dans le sujet et qui se sont saisis de ce cadre dynamique d'interprétation pour enrichir le thème de la sexuation des temporalités du social.

Annette Langevin